



Retour à l'École : le point de vue des PsyEN

Le MENJ, après avoir assuré que « *tout était sous contrôle* », communique maintenant sur l'urgence à renouer avec les apprentissages pour limiter la fracture numérique, les inégalités sociales et culturelles rendues criantes par le confinement. Si personne n'est dupe des véritables mobiles économiques du gouvernement pour cette décision, ce ministère ne semble pas en déduire la nécessité d'un plan d'investissement pour l'École. C'est ce que réclame la FSU.

La question du retour à l'École des enfants et adolescents est éminemment anxiogène pour les parents, pour les personnels mais également pour les élèves. Interventions gouvernementales après interventions, le flou voire les contradictions dans les annonces ne sont pas clarifiés. Flou sur la possibilité de respecter les consignes de sécurité sanitaire, sur l'organisation locale du fonctionnement des établissements, sur le caractère non obligatoire de la rentrée qui instaure de fait une école à deux vitesses et fait reposer sur les familles le dilemme entre les risques professionnels et les risques sanitaires. Ces imprécisions qui renvoient tout sur le local ne rassurent pas.

Réussir le retour à l'École, c'est y offrir d'abord un cadre sécurisant pour les élèves comme pour les adultes qui les encadrent.

Au sommaire:

- Dans quel état psychologique va-t-on retrouver les élèves?
- Le rapport aux apprentissages
- La manifestation de troubles anxieux
- Retour à l'école: entre avoir du mal ou s'y sentir mal
- Les attitudes de retrait « social »
- L'expérience de deuil
- Tensions intra familiales et maltraitance
- Que peuvent faire les PsyEN?
- La FSU demande...

Collectif PsyEN de la FSU:

Catherine Bas -
François Bertaud -
Françoise Dalia -
Catherine Deana -
Natacha Delahaye -
Géraldine Duriez -
Christine Jarrige -
Emmanuelle Koessler -
Aude Lemoussu -
Marie-Agnès Monnier -
Véronique Osika -
Natacha Panier -
Frédérique Pénavaire -
Catherine Remermier -
Corine Tissier

Dans quel état psychologique va-t-on retrouver les élèves ?

Le 1^{er} Ministre a été obligé de reconnaître que la pandémie et le confinement avaient des effets psychologiques non négligeables.



Sans « pathologiser » l'état psychologique des enfants et des adolescents, nous pouvons nous attendre à ce que nombre d'entre eux aient été confrontés à la maladie, voire au décès d'un de leur proche, à la manifestation de tensions dans leur famille que ce soit à propos de leur travail scolaire, de problèmes domestiques liés au manque d'espace, de relations déjà tendues entre parents et enfants ou adolescents ou dans le couple, d'inquiétudes accrues devant la précarité croissante des conditions de vie et les risques de

basculement dans la grande pauvreté.

L'entrée dans les apprentissages risque donc de ne pas se faire aussi facilement que le MENJ se plaît à le dire.

Le rapport aux apprentissages

Si l'École est bien un lieu où les difficultés familiales peuvent être quelque peu distancées, il faut pour cela que le cadre soit perçu comme suffisamment contenant et rassurant.

Si ce n'est pas le cas, les enfants et les adolescents peuvent ne pas disposer de la disponibilité psychologique pour apprendre.

Les travaux en psychologie et en sociologie ont montré qu'accepter d'entrer dans une appropriation des savoirs supposait d'oser supporter la peur de ne pas savoir, la solitude que suppose la recherche de solutions, l'acceptation de changer de point de vue sur sa manière de voir le monde, les autres et soi-même. Cette aventure est fortement impactée par l'origine sociale, l'histoire de la famille, son rapport à l'École, ses façons de considérer l'apprentissage.

Cette période de confinement pourra avoir renforcé ou provoqué le sentiment d'échec de certains élèves devant l'absence d'étayage que les enseignants, dans leur classe, ne cessent de leur prodiguer. Le sentiment de ne pas comprendre quand tout passe par l'écrit, la perte de sens des efforts à fournir, quand le travail scolaire est perçu surtout comme une tâche utilitaire permettant d'avoir des notes et le passage dans la classe supérieure, le découragement quand l'avenir apparaît trop incertain, l'absence de moteur que représente le rapport avec les pairs dans une classe, pour trouver d'autres sources de mobilisation.

Dans le secondaire, l'adolescent·e en « télétravail » doit souvent gérer plusieurs sources pour trouver le travail à faire (ENT, pronote, autre support de communication privilégié par le professeur...) et ceci à un rythme plus aléatoire que celui de l'emploi du temps scolaire. **Dans le doute permanent d'avoir à toute heure quelque chose à faire, d'avoir pu manquer un devoir ou une consigne, l'élève est plongé·e dans un sentiment d'insécurité.** Le cadre que

constituait la classe, ou délimité par la parole du professeur, explose. **La journée de travail n'a jamais de fin** si ce n'est pas le parent qui la fixe...

S. Bonnery souligne que le cheminement vers la formulation des savoirs se fait souvent à l'oral. « *A partir d'exercices contextualisés, l'enseignant s'efforce de dégager le savoir de façon décontextualisée.* »¹ Les travaux de son équipe montrent déjà que c'est le moment le plus difficile. « *A distance, on laisse cette étape fondamentale des sauts cognitifs à la charge des familles, le risque est grand que beaucoup d'enfants passent à côté.* »

Entre ceux qui auront bénéficié de l'aide de leur famille pour faire les devoirs mais aussi pour découvrir des jeux culturels, des occupations créatives et ceux qui n'auront eu qu'un téléphone comme seul moyen d'accès au numérique, les conditions psychologiques du retour en classe seront bien différentes.

Il ne faut pas négliger non plus l'expérience de la maladie ou de deuil qui risque de limiter l'accès au symbolique et gêner l'apprentissage.

Il y aura donc pour les enseignants beaucoup de réassurance à donner, de la mise en sens et en perspective, une cohérence de l'ensemble de l'équipe pour réussir à recréer un cadre suffisamment contenant et cohérent, malgré toutes les incertitudes.

Il faudra bien que le Ministre accepte de prendre en compte cette réalité et cesse de faire comme si, à part les conditions matérielles, le programme, les évaluations, l'orientation devaient se faire selon les calendriers prévus.

C'est collectivement que les enseignants et les membres des équipes pluri-professionnelles doivent pouvoir analyser les situations et proposer des dispositifs adaptés.

¹ Interview café pédagogique du 27 mars 2020

La manifestation de troubles anxieux

Le retour à l'École, à la fois espéré et redouté peut dans ce contexte générer des réactions d'anxiété de la part des enfants, des adolescents et des parents.

L'École représente le premier grand moment de séparation du milieu familial. Nous pouvons craindre que pour certains, cette période de confinement aura réactivé des troubles anxieux trouvant leur origine dans le passé.

Retour à l'École: entre avoir du mal ou s'y sentir mal

Chez les plus jeunes, cette incapacité à revenir à l'École ou au collège est souvent davantage liée à une angoisse de séparation à l'égard de l'un ou l'autre parent. La maladie ou la mort d'un proche peuvent être l'élément déclencheur avec des expressions diverses (phobie scolaire, des transports, agoraphobie...). Parfois, l'origine du symptôme est à rechercher dans la réactualisation d'une séparation infantile vécue de manière traumatique.

Chez les adolescents·es, l'anxiété est courante car liée au processus d'élaboration psychique nécessaire, à la puberté. Elle se manifeste souvent d'abord par des troubles somatiques, un sentiment de malaise vague et diffus. Mais elle peut aussi envahir tout l'esprit du sujet et se traduire par un refus anxieux de l'École. La nécessité de grandir et de s'éloigner des objets parentaux infantiles provoque de l'angoisse et de la culpabilité mais aussi une charge agressive que l'adolescent·e contrôle plus ou moins bien. La focalisation sur une peur de l'École peut aussi correspondre à une incapacité à accepter les exigences développementales (Apprendre, s'auto-nomiser, choisir) et les contenus de pensée qui leur sont liés « *L'École devient alors par déplacement le lieu symbolique de cette persécution par la pensée et par les désirs qui pourraient s'y représenter* ». ²

Les attitudes de retrait « social »

Pour certains enfants ou adolescents, le confinement a représenté une régression vers le cocon familial. Le manque d'interactions sociales avec les pairs a pu conduire à des affects dépressifs, dévitalisés pour certains enfants quand pour d'autres, le repli sur la sphère familiale peut conduire à des difficultés à revenir vers une vie sociale plus diversifiée.

Pour certains adolescents, cette période de confinement peut venir conforter des difficultés déjà sensibles avant la crise sanitaire. Un usage déjà important des écrans et des jeux vidéos, peut avoir augmenté de manière excessive pendant cette période où les repères temporels et les rythmes familiaux et sociaux sont fortement bousculés. Le confinement peut alors amener l'adolescent·e ³ à faire l'expérience d'un « espace temps,

délesté de tous risques, de tout acte, de toute décision de toute confrontation à l'altérité ». ⁴

C'est l'instauration d'un temps de suspension, où peut être mise entre parenthèse la nécessité de se différencier, de se dégager de la symbiose de l'enfance pour construire de nouvelles identifications, appréhender son avenir et choisir ce qui est préférable à ce qui ne l'est pas.

Ces troubles ne touchent évidemment pas tous les adolescents et ne sont pas définitifs pour peu qu'on y soit attentif et que le contact avec les familles et si possible avec le jeune, soit maintenu de manière constante afin de déboucher sur des aides thérapeutiques si besoin. Mais ils peuvent aussi représenter un piège mortifère dans lequel l'adolescent·e peut s'enfermer pour longtemps.

² Manuel de Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, D. Marcelli et A. Braconnier (Masson)

³ Ces comportements touchent davantage les garçons

⁴ « Le retrait des jeunes ou Hikikomori une préférence négative » N. VELLUT, Adolescence 2015 /3 et « Retrait social du jeune : phénomène polymorphe et dominantes psychopathologiques, quelles réponses ? » MJ. GUEDJ –BOURREAU, L'information psychiatrique 2017 /4

L'expérience du deuil

Certain enfants et adolescents vont avoir été confrontés à la perte subite d'un membre de la famille, d'un·e ami·e, d'un grand-parent, de quelqu'un qui comptait pour eux. **Le deuil et ses manifestations ne sont pas pathologiques par elles-mêmes.** « *C'est un processus psychique lié à la réaction psychologique face à la perte d'un être cher et aux réaménagements intra psychiques et intersubjectifs qui s'ensuivent.* »⁵ **Il va dépendre des ressources antérieures, des références culturelles et religieuses.**

Selon l'âge de l'enfant, les représentations de la mort qu'il a pu construire, ses ressources psychiques, cognitives et affectives, le processus de travail de deuil pourra être engagé. Le jeune enfant assimile la mort à l'immobilité, au sommeil. Elle n'est pas irréversible. Ce n'est qu'entre 9 et 12 ans qu'elle lui apparaît comme un fait irréversible et universel.

Les manifestations faisant suite à un deuil s'exprimeront par des attitudes de dépendance anxieuse, des troubles du sommeil, de l'hyper-activité, de la colère et des plaintes somatiques. Autant de comportements qui peuvent décontenancer les adultes. Plus **l'enfant** s'agite, plus il peut avoir l'impression de conjurer la mort.

Chez **l'adolescent·e**, la perte d'un être cher vient se cumuler avec de multiples remaniements psychiques en lien avec les modifications corporelles et psychologiques de la puberté. « *C'est une période synonyme de pertes : perte des repères corporels, des repères relationnels avec les parents, en lien avec les processus d'individuation et d'autonomisation* ».⁵ Ils vont faire écho à la question des limites, de la maîtrise, de la prise de risques.

Les réactions des adolescents face au deuil ne sont pas celles des enfants ni des adultes. Elles se manifestent par de la culpabilité, un déni, une attitude négative systématique et surtout de remise en cause des règles sociales, des interdits qui peuvent aller jusqu'à des conduites à risques à répétition. Dans un contexte de renforcement des normes sociales et du respect des consignes sanitaires, ces adolescents peuvent se livrer à des transgressions qui peuvent faire penser à des conduites ordaliques.

Confrontés au chagrin, les adolescents ont davantage tendance à rechercher du soutien auprès de leurs pairs que de leur famille. Mais en cette période de confinement, c'est l'usage des réseaux sociaux qui massivement permet ce contact. Il peut contribuer à exposer la vulnérabilité de certains adolescents·es et à attirer des cyber-harceleurs.

Tensions intra familiales et maltraitance

Les chiffres officiels font état d'une augmentation de 40% des signalements pour suspicion de maltraitance dans la période. La question des devoirs à distance a pu dans certaines familles constituer un motif de violence supplémentaire. On connaît la gravité des conséquences de ces violences physiques et psychologiques sur la présence de troubles psycho-traumatiques ultérieurs.

Il existe peu de manifestations spécifiques, s'agissant des enfants et adolescents victimes. Les troubles du comportement (régulation de l'attention, des émotions), le passage par l'agir plutôt que par la pensée et la représentation sont bien connus : enfants déprimés, apathiques, inhibés ou au contraire hyperactifs, instables, **il faut toute la professionnalité du psychologue pour comprendre ce que ces symptômes signifient.**

La période du confinement aura également accru les tensions intra familiales particulièrement dans les cas de séparation. Les psychologues auront aussi à faire avec les demandes émanant de l'un ou l'autre parent pour justifier des procédures auprès des juges des affaires familiales. **Le code de déontologie des psychologues est un guide essentiel dans ces situations complexes.**

⁵ « Deuil adapté et deuil traumatiques » H.ROMANO, Frontières vol 29, 2017

Que peuvent faire les PsyEN dans ce contexte de retour dans les écoles et les établissements ?

Le manque criant de postes de PsyEN, tant dans le 1^{er} que dans le 2nd degré, empêche le déploiement de toutes les compétences professionnelles des psychologues auprès des équipes. Pour autant, plusieurs pistes peuvent être envisagées :

- ⇒ **Sensibiliser les enseignants** aux troubles possibles dont certains enfants et adolescents peuvent être victimes.
- ⇒ **Echanger avec les équipes** sur les premiers temps de parole qu'ils organiseront dans les classes, permettant ainsi aux enfants ou adolescents de revenir collectivement sur l'expérience du confinement et de l'École à la maison, de mettre des mots, des analyses, des symboles sur cette période d'isolement social mais aussi sur cette nouvelle manière de vivre la collectivité avec des mesures de distanciation entre les individus.
- ⇒ **Accorder une importance particulière au suivi des enfants et adolescents** qui ne reviennent pas à l'École, soit parce qu'ils étaient déjà en risque de décrochage, soit par la connaissance que la psychologue a pu avoir de la fragilité de sa situation.
- ⇒ **Proposer aux parents** par le biais de l'école, de l'établissement, du CIO ou du RASED, **une possibilité de contacts avec la psychologue** afin que puissent être exprimées les préoccupations par rapport à l'enfant ou l'adolescent·e (son comportement pendant le confinement et après, ses peurs, l'inquiétude par rapport à sa scolarité et son orientation.)
- ⇒ **Faire le point régulièrement en équipe pluri professionnelle** de suivi sur les situations nouvelles ou déjà suivies. Faire le lien avec les services sociaux de protection de l'enfance, le secteur médico-social (CMPP, ITEP, IME...), en particulier quand il y a eu carence et mise en danger des enfants.
- ⇒ **Contribuer** à ce que soit mis en place dans l'établissement **un cadre rassurant et clair**, aussi bien sur le plan matériel que sur le plan de la cohérence éducative à adopter par les équipes.
- ⇒ **Participer avec les équipes dans les établissements à la mise en place de dispositifs d'aide** pour les élèves qui le souhaitent (groupes de parole, groupe à médiation à partir de supports divers) en fonction des compétences spécifiques des PsyEN et de leur expérience.
- ⇒ **S'appuyer sur les équipes de travail de PsyEN** pour réfléchir ensemble aux réponses à apporter aux demandes qui nous sont adressées, afin que nos missions et le code de déontologie des psychologues soient respectés. En particulier, faire prendre en compte la situation psychologique et sociale des enfants, des adolescents et des familles avant toute prise de décision qui auront des incidences sur leur scolarité et leur avenir.

La FSU demande que soient rapidement tirées les conclusions de cette période

- En termes de création de postes dans les 2 spécialités et de revalorisation.
- Augmentation des moyens de formation continue pour approfondir les conséquences du travail à distance pour les pratiques des Psychologues.
- Pour les psychologues du 1^{er} degré, la mise en place de rencontres départementales entre psychologues doit être institutionnalisée, par circulaire nationale. C'est une demande récurrente qui trouve sa nécessité dans la période actuelle.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**